

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 134 portant erratum à l'article 1er de l'arrêté n° 122 du 21 février 1942.

n° 134

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 février 1942

Numéro JO
n° 543 du 28/02/1942

Date du numéro
28 février 1942

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septem bre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 122 du 24 février 1942 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française à certains officiers, officiers mariniers et hommes d'équipage du sous-marin Le-Héros.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — Erratum à l'article 1er de l'arrêté susvisé : Au lieu de Durand (Raoul), matelot cuisinier, lire : Gourmelon (Pierre), second-maître radiotélégraphiste.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enre gistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.